



CONSEIL
DE QUARTIER
DE SILLERY

RAPPORT ANNUEL 2005

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

Point de service, secteur de Sillery
1229, avenue Chanoine-Morel
Sillery (Québec) G1S 4B1
conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca

14 mars 2006

TABLE DE MATIÈRES

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | <i>MOT DE LA PRÉSIDENTE</i> | 5 |
| 2. | <i>PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER</i> | 6 |
| 2.1. | Description générale d'un conseil de quartier | 6 |
| 2.2. | Conseil de quartier de Sillery | 6 |
| 2.3. | Membres..... | 6 |
| 2.4. | Limites du quartier..... | 7 |
| 3. | <i>FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER</i> | 9 |
| 3.1. | Séances régulières de travail..... | 9 |
| 3.2. | Invités spéciaux aux séances | 9 |
| 4. | <i>PLAN D'ACTION 2005 DU CONSEIL DE QUARTIER</i> | 10 |
| 4.1. | Représentation des citoyens et citoyennes du quartier | 10 |
| 4.2. | Demandes d'avis par l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery..... | 12 |
| 4.3. | Actions entreprises par le conseil..... | 13 |
| 5. | <i>ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2006</i> | 15 |
| 5.1. | Orientations générales..... | 15 |
| 5.2. | Comités de travail..... | 15 |
| 5.3. | Communications..... | 16 |
| 6. | <i>BILAN ET ÉTATS FINANCIERS</i> | 16 |

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers citoyennes et citoyens du quartier de Sillery,

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre premier rapport annuel depuis la composition du Conseil de quartier de Sillery en décembre 2004.

Le Conseil de quartier de Sillery est formé de citoyens et citoyennes qui ont à cœur les préoccupations de leur quartier et l'amélioration continue de leur environnement. C'est pourquoi, tout au long de leur première année de mandat, ils ont écouté les propositions lancées par le public, ils ont proposé des actions, ils se sont renseignés auprès de divers organismes et se sont entourés de personnes ressources au besoin. Les membres ont constamment pris des attitudes qui ont permis au groupe de travailler efficacement. Il ne faut pas passer sous le silence que les membres étaient tous des «apprentis administrateurs» dans le domaine municipal ! Ils se sont toutefois montrés bien curieux et prêts à aller au fond des dossiers pour connaître en profondeur certains projets. Leur première expérience s'est avérée fort enrichissante et bien prometteuse pour la prochaine année.

Cinq préoccupations majeures ont attirées leur attention et ont été au cœur de leurs discussions en 2005: la circulation dans le quartier, l'accès au fleuve et le projet des berges 2008, la sauvegarde des arbres du quartier, la mise sur pied d'une activité dans le domaine de l'environnement et la création de liens avec les organismes du quartier. Il faut également mentionner que plusieurs discussions se sont ajoutées suite aux nombreux commentaires du public concernant l'aménagement du territoire et la vente de certains terrains appartenant aux communautés religieuses.

Comme vous pourrez le constater, ce rapport annuel présente dans un premier temps le conseil de quartier et ses membres ainsi que son fonctionnement. Viennent ensuite l'élaboration du plan d'action (divisé en représentation, demandes d'opinion et actions), les orientations pour la prochaine année ainsi que le bilan et l'état financier.

Je suis de celles qui croient que nous avons un quartier qui offre un environnement et une qualité de vie exceptionnels et qui mérite d'être préservé et constamment amélioré. Sachez que les membres du Conseil de quartier de Sillery seront au rendez-vous une fois par mois en 2006 pour vous écouter et proposer des moyens concrets pour parvenir à ces fins.

Grâce aux efforts de chacun, nous pourrons contribuer à ce que dans quelques années la prospérité du quartier continue de se traduire par une augmentation du niveau de vie et une amélioration de la qualité de vie des citoyens et de leur famille.

Tous ensemble, continuons à améliorer notre quartier !



Martine Gaudreault
Présidente
Conseil de quartier de Sillery

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la politique de consultation publique (Règlement municipal R.V.Q. 204) adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003. Cette politique prévoyait la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyennes et les citoyens avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements au règlement de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et citoyennes pour améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc.

De façon générale, un conseil consulte les citoyens et citoyennes sur des questions qui ont trait notamment à l'aménagement du territoire, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de Sillery

Le *Conseil de quartier de Sillery* représente les citoyens et citoyennes qui se retrouvent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (ancienne Ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves dans Sainte-Foy). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personne résidant dans le quartier ou représentant un commerce) avaient signé une requête pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil.

2.3. Membres

Le *Conseil de quartier de Sillery* est composé de 9 membres (4 hommes et 4 femmes qui résident dans le quartier et 1 personne représentant les gens d'affaires du quartier) élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du *Conseil de quartier de Sillery* a eu lieu le mardi, 7 décembre 2004, à l'Église Saint-Charles Garnier, au 1215, avenue Chanoine-Morel à Sillery. Plus de 600 personnes se sont prévaluées de leur droit de vote. Les bureaux de scrutins étaient ouverts de 15h à 20h.

Suite à l'élection, les membres se sont réunis pour une première fois le 21 décembre 2004 et ont discuté de la régie interne d'un conseil, de l'éthique du conseil d'administration et d'un agenda pour les rencontres publiques à venir. Également lors de cette rencontre, les membres ont nommé les officiers et les rôles de chacun :

| Membres du Conseil de Quartier de Sillery en 2005 | |
|--|-----------------|
| Madame Martine Gaudreault | Présidente |
| Monsieur Patrick Bourassa | Vice-président |
| Monsieur John Kennedy *** | Trésorier |
| Monsieur Vincent Grenier-Cliche | Secrétaire |
| Madame Christiane Trudel | Administratrice |
| Madame Andrée Pelletier | Administratrice |
| Madame Véronique Perron | Administratrice |
| Monsieur Charles-Robert Dionne | Administrateur |
| Monsieur François Labrecque | Administrateur |

*** a donné sa démission en novembre 2005

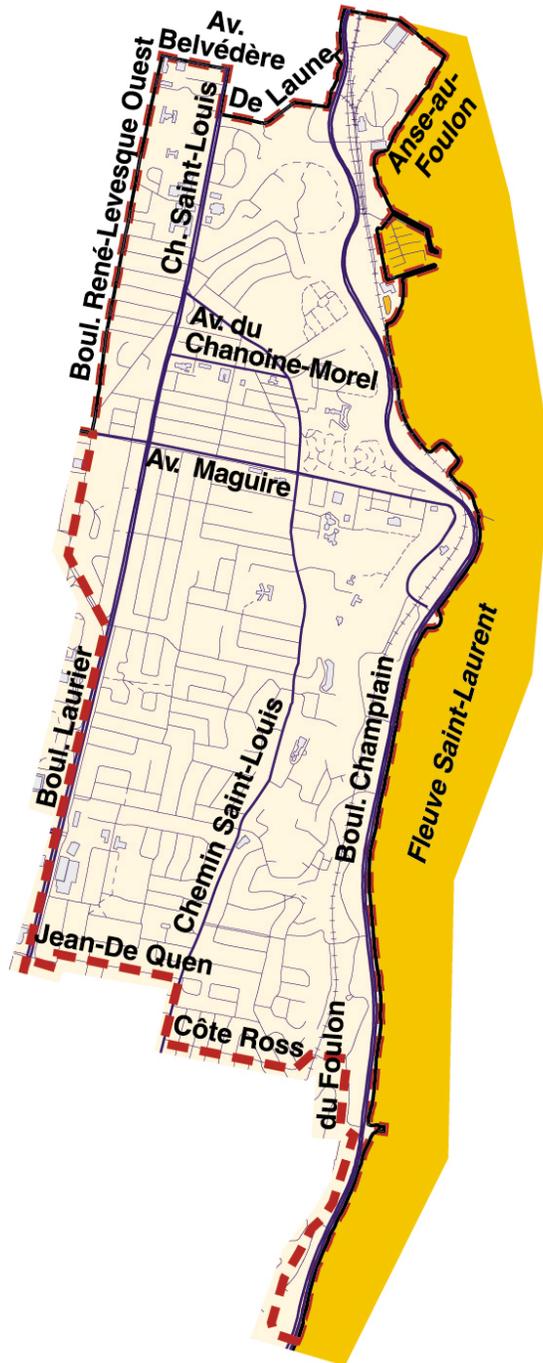
Se joignent également aux séances de travail le conseiller municipal, rattachés au quartier, soit M. Paul Shoiry, et un responsable du service des communications de la Ville de Québec, M. Pierre Gignac. Ce dernier s'assure que les démarches amorcées par le conseil lors des séances de travail respectent les normes établies et rapporte les décisions auprès de l'administration municipale. Ceux-ci n'ont pas de droit de vote.

2.4. Limites du quartier

La Ville de Québec est divisée en 37 districts électoraux, dont 13 se sont dotés à ce jour d'un conseil de quartier.

Les limites des territoires des conseils de quartier ont été adoptées par le conseil municipal en novembre 2003 (Règlement municipal R.V.Q. 203), après la consultation de la population et des conseils d'arrondissement. Dans le but d'assurer la plus grande homogénéité socio-économique possible et de favoriser ainsi un sentiment d'appartenance à un milieu de vie, la délimitation des quartiers a été guidée par plusieurs critères : le sentiment d'appartenance, les limites des arrondissements, les limites pour fins de loisirs et autres limites territoriales des anciennes villes, les barrières physiques, les habitudes de vie des résidants et des résidentes, etc.

Les limites du *Conseil de quartier de Sillery* sont illustrées par la carte ci-dessous :



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Séances régulières de travail

En 2005, le *Conseil de quartier de Sillery* a siégé une fois par mois. Les séances de travail ont toutes eu lieu au Centre Brûlart, à l'exception d'une seule au sous-sol de la bibliothèque Charles-H.-Blais. Depuis sa constitution, sauf durant les mois d'été, le *Conseil de quartier de Sillery* a tenu 10 séances régulières de travail :

| Séances régulières du Conseil de quartier de Sillery en 2005 | |
|--|------------------------|
| 18 janvier 2005, 19h | 14 juin 2005, 19h |
| 15 février 2005, 19h | 13 septembre 2005, 19h |
| 15 mars 2005, 19h | 18 octobre 2005, 19h |
| 3 avril 2005, 19h | 8 novembre 2005, 19h |
| 3 mai 2005, 19h | 13 décembre 2005, 19h |

À chaque séance, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal regroupe l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions acceptées, les commentaires du conseiller municipal ainsi que la correspondance et trésorerie reçues depuis la dernière séance. Les procès-verbaux sont tous disponibles sur demande en vous adressant directement au conseil. Ceux des mois les plus récents sont également disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante : http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/derniers_proces_verbaux.shtml

Le *Conseil de quartier de Sillery* a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée. Signalons que le conseil a rencontré, en privé et à sa demande, la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et de la Réadaptation, Mme Margaret Delisle.

3.2 Invités spéciaux aux séances

Dans le but de s'informer sur certains projets et mesures susceptibles d'avoir un impact dans le quartier, le *Conseil de quartier de Sillery* a invité à sa table de travail les organismes publics suivants :

| Organisme | Sujet | Date |
|---|---|------------------|
| Commission des biens culturels, Gouvernement du Québec | Caractérisation de l'arrondissement historique de Sillery | 13 décembre 2005 |
| Service d'ingénierie, Ville de Québec | Gestion des matières résiduelles | 18 octobre 2005 |
| Service d'aménagement du territoire, division urbanisme, Ville de Québec | Règlement de zonage | 14 juin 2005 |
| Service d'aménagement du territoire, division des transports, Ville de Québec | Circulation dans le quartier | 3 mai 2005 |
| Direction générale de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery | Structure de l'arrondissement | 3 avril 2005 |

4. PLAN D'ACTION 2005 DU CONSEIL DE QUARTIER

Lors de leur première séance de travail, en janvier 2005, les membres du *Conseil de quartier de Sillery* se sont entendus pour prioriser les actions suivantes :

- Obtenir de l'information sur la circulation dans le quartier afin de voir si les membres pourraient poser des actions concrètes pour améliorer la situation ;
- Établir des liens avec la bibliothèque Charles-H.-Blais afin de voir quelles sont les activités culturelles offertes à la clientèle jeunesse du quartier ;
- Appuyer la tenue d'une journée thématique sur l'environnement ;
- Obtenir de l'information sur le projet de l'accès au fleuve dans le cadre des Fêtes du 400^{ème} de la Ville de Québec et appuyer les nouveaux aménagements proposés près du chemin du Foulon ;
- Établir des liens avec les organismes déjà en place dans le quartier.

Après quelques séances, les membres ont convenu de répartir leur mandat en trois axes principaux d'intervention (et d'y inclure les priorités qu'ils s'étaient fixées) :

- 1) la représentation des citoyens et citoyennes du quartier ;
- 2) les demandes d'opinion (demandées par l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery) ;
- 3) les actions entreprises par le *Conseil de quartier de Sillery*.

4.1. Représentation des citoyens et citoyennes du quartier

Un des rôles principaux du conseil de quartier est la représentation des citoyens et citoyennes du quartier. Au cours de leur mandat, les membres du *Conseil de quartier de Sillery* ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées en début et en fin de séance de travail ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, faire valoir leurs préoccupations et présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à transmettre des informations aux prochaines séances lorsque les informations demandées n'étaient pas connues des membres. À plusieurs reprises, le conseiller municipal est intervenu pour faire des ajustements et fournir des informations complémentaires. Les préoccupations des citoyens ont été entendues et répondues par les membres et certaines ont été directement adressées à l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery.

Le tableau ci-dessous résume les représentations faites par le *Conseil de quartier de Sillery* en 2005 :

| REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER | | |
|---|--|---|
| Dans le but d'appuyer une demande de citoyens de faire réduire la vitesse sur l'Avenue et la Côte du Verger, le <i>Conseil de quartier de Sillery</i> a soutenu le groupe de citoyens en rédigeant une lettre et transmettant à l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery une pétition signée par les résidents. | Lettre envoyée au directeur de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery, M. Louis Potvin, le 5 septembre 2005 | ✓ |
| Le <i>Conseil de quartier de Sillery</i> est d'avis qu'il faille accorder une importance prépondérante à l'aménagement des berges qui deviendra le legs d'un bien tangibles et durable du gouvernement du Québec à sa capitale. Il a rédigé une lettre à la ministre Margaret Delisle à ce sujet. | Lettre envoyée à Mme Margaret Delisle, le 22 mars 2005 | ✓ |
| Les membres du conseil d'administration du <i>Conseil de quartier de Sillery</i> ont soutenu à l'unanimité l'envoi d'une lettre d'appui aux citoyens de la rue Gaspard-Fauteux pour la conservation des arbres du Château de Bordeaux. À la demande des citoyens, ceci impliquait un appui à 1) un engagement écrit de la part du promoteur le Groupe Melior à l'abandon définitif du projet de stationnement à l'ouest du Château de Bordeaux afin de conserver les arbres et d'éviter l'agrandissement de ce stationnement, 2) à ce qu'aucun arbre ne soit coupé dorénavant et 3) à ce qu'un reboisement avec des arbres matures soit entamé. Le conseil d'administration a demandé à ce que le promoteur, le Groupe Melior, transforme l'entente verbale qu'il a pris concernant l'arrêt des coupes d'arbres en entente écrite et à ce que toutes les sanctions prévues au règlement sur la coupe des arbres soient appliquées adéquatement et avec diligence. | Lettre envoyée à M. Jean Maynard, président du Groupe Melior, le 9 novembre 2005 | ✓ |
| Dans le but d'appuyer les démarches entreprises par l'Association de soccer de Sainte-Foy-Sillery et de maintenir les deux terrains de soccer dans le projet d'aménagement de la promenade Samuel-de-Champlain, le <i>Conseil de quartier de Sillery</i> a accepté de devenir co-signataire du document « <i>Problématique des terrains de soccer</i> » (rédigé par l'Association de soccer de Sainte-Foy-Sillery). | Le mémoire a été déposé au BAPE. Document signé du 6 décembre 2005 | ✓ |
| Le Conseil de quartier de Sillery a accusé réception de plusieurs autres correspondances de citoyens. La plupart de ces correspondances étaient à titre d'information et ne nécessitaient par nécessairement d'intervention immédiate de la part du conseil ou étaient acheminées à l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery (par exemple, accusé de réception concernant l'aménagement d'une piste cyclable sur le boulevard Laurier, concernant la maison historique laissée à l'abandon sur la côte Gignac, etc.) | Accusé de réception envoyé en avril et décembre 2005 | ✓ |

4.2. Demandes d'avis par l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery

Au début de leur mandat, les membres ont été tenus de donner leur avis concernant quatre projets de modification de règlement présentés par l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery. L'Arrondissement est tenu de demander un avis au conseil de quartier sur les modifications à apporter à un règlement de zonage.

Il est important de mentionner que le *Conseil de quartier de Sillery* n'avait pas été informé des demandes d'avis avant la tenue de leur séance de travail. À la suite des commentaires positifs de la part du conseiller municipal et de la directrice de l'aménagement du territoire de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery concernant le projet de modification au règlement de zonage du secteur Gomin, et compte tenu que l'on a informé le conseil que des réunions avaient eu lieu entre les résidents concernés depuis quelques années déjà, le conseil a donné, le 15 février 2005, un avis favorable sur la modification au règlement de zonage et au plan d'urbanisme concernant l'École Vision.

1.

Projet de modification du règlement de zonage de la zone PB-4 (secteur chemin Gomin).

Recommandation du conseil de quartier : Modifier le règlement de zonage en retirant les groupes d'usages Public I et II, et en y ajoutant les usages spécifiques et les normes tels que décrits dans l'option 2.

2.

Projet de modification du plan d'urbanisme de l'ex-Ville de Sillery afin d'adapter les affectations prévues dans le plan à la réalité du quartier.

Recommandation du conseil de quartier : Modifier le plan d'urbanisme pour permettre uniquement les affectations «institutions et habitations» et une densité maximale de 30 logements l'hectare pour le secteur du chemin Gomin.

De plus, le Conseil de quartier de Sillery a dû se prononcer, le 14 juin 2005, sur deux autres modifications au règlement de zonage :

3.

Projet de modification au règlement de zonage concernant les éléments accessoires à l'habitation

Recommandation du conseil de quartier : Les membres sont partagés quant à la modification proposée.

4.

Projet de modification du règlement de zonage de l'ancienne ville de Sillery relativement au délai de mise en conformité des enseignes dérogatoires

Recommandation du conseil de quartier : Modifier le règlement de zonage afin de reporter le délai d'intervention par rapport aux enseignes dérogatoires.

À la suite de leur expérience concernant les demandes d'avis de modifications de règlement de zonage, il a été convenu par le conseil qu'il serait approprié de demander à l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery de transmettre aux administrateurs, par courrier électronique, au moins 5 jours ouvrables avant la date de la prochaine séance de travail du conseil, les documents de soutien aux projets proposés dans le but d'être en mesure de prendre connaissance des dossiers, d'en apprécier la nature, de consulter au besoin des sources externes et/ou des citoyens du quartier et enfin de se faire une opinion réfléchie à propos ce qui est proposé.

4.3. Actions entreprises par le conseil

Le *Conseil de quartier de Sillery* a proposé diverses actions locales en 2005 dans le but de mettre en œuvre les priorités qu'il avait identifiées en début de mandat et de soutenir certains projets importants pour les citoyens et citoyennes. Le tableau ci-dessous résume les diverses actions entreprises par le conseil :

| Actions entreprises par le Conseil de quartier de Sillery | |
|--|---|
| Journée thématique sur l'environnement | Le <i>Conseil de quartier de Sillery</i> se donnait comme objectif de poursuivre l'activité familiale d'horticulture et de dons d'arbres, organisée annuellement par l'ancienne ville de Sillery. Après discussion et ayant pris la mesure de soutien que lui proposait l'Arrondissement, il a été convenu que le conseil soit plus modeste dans ses ambitions. Le <i>Conseil de quartier de Sillery</i> travaille actuellement à mettre sur pied une activité qui proposera des visites industrielles chez des organismes environnementaux et de recyclage dans le but d'encourager chacun et chacune à faire leur part pour l'environnement. Un budget de 2000 \$ est alloué pour la promotion de cette activité qui aura probablement lieu au printemps prochain. |
| Circulation dans le quartier | De façon générale, les questions du public qui reviennent le plus aux séances de travail concernent la vie communautaire et la sécurité publique. Depuis la création du <i>Conseil de quartier de Sillery</i> , plusieurs citoyens et citoyennes ont fait part aux membres de leurs préoccupations concernant la vitesse des automobilistes qui circulent dans les rues. Le conseil souhaite aller de l'avant avec des actions concrètes pour améliorer la situation. En plus de la lettre rédigée pour appuyer les démarches de citoyens, le conseil a cherché à obtenir de l'information sur la circulation dans le quartier, a invité le responsable de l'Arrondissement à venir présenter un portrait de la circulation actuelle et des travaux en cours qui affectent la circulation (par exemple, les nouveaux stationnements de la SSQ, les nouvelles plates-bandes sur la rue Charles-Huot, etc.) et devrait initier au printemps un projet de sensibilisation à la vitesse dans le quartier, avec la collaboration des citoyens et citoyennes bénévoles. |
| Liens avec les organismes du quartier | Les organismes du district de Sillery seront invités prochainement en mars 2006 à rencontrer les membres du <i>Conseil de quartier de Sillery</i> . L'objectif de cette rencontre est de faire plus ample connaissance, d'apprécier mutuellement le champ de nos interventions respectives et d'envisager dans certains cas des mesures éventuelles de collaboration. |

| | |
|---|--|
| <p>Activités pour la clientèle jeunesse de la Bibliothèque Charles-H.-Blais</p> | <p>Le <i>Conseil de quartier de Sillery</i> se donnait comme objectif d'établir des liens avec la bibliothèque Charles-H.-Blais afin de voir quelles sont les activités culturelles offertes à la clientèle jeunesse du quartier. Il a invité à sa table de travail, en avril 2005, les responsables de l'Arrondissement dans le but de connaître leur programmation et d'évaluer les possibilités d'organiser une activité pour les bébés (à la demande de certains citoyens du quartier). Après quelques semaines, la bibliothèque avait ajouté à sa programmation une nouvelle activité d'éveil à la lecture pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Cette activité, nommée «<i>Coucoulitou</i>» présente des contes, des comptines, des jeux et de découvertes pour entrer dans l'univers merveilleux des livres. L'activité était offerte aux deux semaines (22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1^{er} et 15 décembre). Le Conseil de quartier de Sillery est fier de voir que cette activité fait maintenant partie de la programmation.</p> |
| <p>Accès au fleuve</p> | <p>Comme le projet des Fêtes du 400^{ième} anniversaire de la Ville de Québec prévoit de nouveaux aménagements dans une partie du territoire qui correspond aux limites actuelles du quartier, le <i>Conseil de quartier de Sillery</i> a cru bon de se tenir informé des propositions faites par les organismes concernés. Le conseil a obtenu des informations sur le projet de la Promenade Samuel-de-Champlain en participant à différentes réunions de la Commission de la Capitale-nationale et du BAPE. Il compte informer la population des changements qui seront acceptés et appuyer les citoyens face à certaines de leurs préoccupations. Jusqu'à maintenant, il s'est déclaré dans l'ensemble favorable au projet de la Promenade Samuel-de-Champlain et a rédigé deux lettres d'appui à ce sujet, l'une à Mme Margaret Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et de la Réadaptation et l'autre à la mairesse de Québec, Mme Andrée Boucher. Par ailleurs, il a soutenu l'Association de soccer de Sainte-Foy-Sillery dans ses démarches pour maintenir les deux terrains de soccer sur le chemin du Foulon.</p> |
| <p>Protection des arbres du quartier</p> | <p>À la suite des nombreuses préoccupations des citoyens concernant les projets résidentiels en cours de réalisation dans le quartier, notamment suite à la construction des condominiums Château de Bordeaux, le <i>Conseil de quartier de Sillery</i> a décidé d'ajouter une piste d'action à ses priorités concernant notamment la protection des arbres du quartier. Il a créé un comité qui se réunit à l'extérieur des séances de travail. L'objectif principal est de connaître la réglementation existante, de voir si elle est adéquate et si elle correspond à ce que recherche les citoyens, et s'il y a lieu, de voir à l'améliorer pour et prendre des initiatives pour améliorer le voisinage et satisfaire les citoyens en matière d'aménagement arboricole. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu avec l'Arrondissement. Un budget de 100 \$ a été alloué pour le comité des arbres.</p> |

5. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2006

5.1. Orientations générales

Au cours de leur prochaine année de mandat, le *Conseil de quartier de Sillery* propose aux citoyens et citoyennes de poursuivre les dossiers suivants :

- Circulation dans le quartier ;
- Journée thématique sur l'environnement ;
- Aménagement du territoire (projets résidentiels en construction dans le quartier) ;
- Élaboration d'un plan de quartier.

Le *Conseil de quartier de Sillery* est également très intéressé à recevoir des propositions d'orientations venant des citoyens et citoyennes du quartier.

5.2. Comités de travail

En plus de son plan d'action, le *Conseil de quartier de Sillery* a mis sur pied trois comités principaux pour suivre de façon plus assidue le déroulement de projets spécifiques. En 2006, le conseil souhaite continuer à aller de l'avant avec ces comités :

| Comité 1 | | Circulation dans le quartier |
|------------------|---|-------------------------------------|
| Responsable | M. Patrick Bourrassa | |
| Membres externes | À venir | |
| Mandat | Obtenir de l'information sur la circulation dans le quartier et proposer des actions concrètes pour améliorer la situation. Quelques actions ont déjà été entreprises. Une demi-journée de préventions dans le quartier (regroupé des membres et de citoyens bénévoles) est également en pourparlers. | |

| Comité 2 | | Protection des arbres dans le quartier |
|------------------|---|---|
| Responsable | Mme Christiane Trudel | |
| Membres externes | M. Paul-Etienne Sirois, M. Hugues Michaud, Mme Margaret White et M. Jean Lamontagne | |
| Mandat | Ce Comité fait suite aux nombreuses préoccupations des citoyens sur la préservation des arbres dans le cadre des projets en cours de réalisation dans le quartier, notamment celui du Château de Bordeaux. L'objectif principal est de connaître la réglementation existante, de voir si elle est adéquate et si elle correspond à ce que recherche les citoyens, et s'il y a lieu, de voir à l'améliorer pour et prendre des initiatives pour améliorer le voisinage et satisfaire les citoyens. | |

| Comité 3 | | Journée thématique sur environnement |
|------------------|---|---|
| Responsable | Mme Andrée Pelletier | |
| Membres externes | Aucun | |
| Mandat | Dans le but de stimuler un développement viable du quartier et informer les citoyens et citoyennes de bonnes habitudes de vie à prendre pour préserver notre environnement, le conseil souhaite mettre de l'avant une activité de sensibilisation sur les services de collectes de déchets et sur le recyclage. | |

5.3. Communications

Le *Conseil de quartier de Sillery* souhaite être connu davantage des citoyens et citoyennes du quartier. A quelques reprises en 2005, certains citoyens ont fait part du manque de visibilité du conseil, de l'irrégularité de la publication de la tenue de leurs séances de travail dans les médias et de l'accès difficile à l'ordre du jour et aux procès-verbaux sur le site Internet de l'Arrondissement. En 2006, les membres veulent se donner des moyens pour faciliter la communication entre le *Conseil de quartier de Sillery* et la population.

6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS

Le *Conseil de quartier de Sillery* est fier du déroulement des séances de travail tenues au cours de l'année 2005 et de la participation des citoyens et citoyennes. Le taux de participation du public a d'ailleurs été de douze (12) résidants par séance de travail en moyenne.

En 2005, le *Conseil de quartier de Sillery* a reçu une subvention de la Ville de Québec de 1 500,00 \$ pour couvrir les frais de fonctionnement (envois postaux, photocopies, etc.).

De ce montant, 408,00 \$ ont été dépensés essentiellement pour le travail de rédaction des comptes rendus (300,00 \$).

En date du 31 décembre 2005, le Conseil de quartier dispose d'un budget de 1 092 \$.